



Notion de marchés publics

15 périodes

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable :

- ▶ de définir et d'illustrer les principes fondamentaux de la réglementation relative aux marchés publics ;
- ▶ de situer et lister les différentes sources de cette réglementation ;
- ▶ de distinguer les différents modes de passation ;
- ▶ d'identifier les étapes de passation d'un marché public ;
- ▶ de définir les compétences des pouvoirs locaux dans le cadre des procédures de marchés publics ;
- ▶ d'appliquer dans un cas concret les procédures susvisées, règles de tutelle et de recours applicables en cette matière ;
- ▶ de décoder et d'illustrer par des exemples concrets la structure du cahier général des charges et d'un cahier spécial des charges.
- ▶ d'expliquer en quoi consiste le suivi de l'exécution d'un marché public.